

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° 2008-39-2

Service consulté

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES

□

Projets d'actions mis en œuvre par cinq Collèges

Résumé : Lors de la séance publique du 14 décembre 2007, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté l'abondement, à hauteur de 40 000 €, du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.

Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges de Hegenheim, Huningue (Gérard de Nerval), Kingersheim (Emile Zola), Mulhouse (Bourtzwiller) et de Thann (Rémy Faesch) présentent chacun un projet, pour un montant total de 3 314 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2008, un crédit de 40 000 € a été voté pour l'abondement de ce dispositif devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2003-2004.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés.

Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique réunie le 7 décembre 2007, sur la base des documents « Demande de financement », présentés par les collèges de Hegenheim, Gérard de Nerval de Huningue, Emile Zola de Kingersheim, Bourtzwiller de Mulhouse et Rémy Faesch de Thann, cinq projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets, dont les synthèses figurent en annexe, s'élève à 3 314 €.

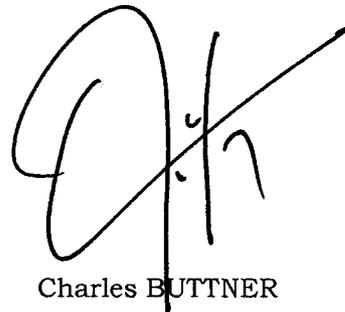
Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
De HEGENHEIM	Enjeux et risques de l'internet	- l'assistante sociale et l'infirmière du collège - CPE	Association CALYSTO	296
G. de Nerval HUNINGUE	Enjeux et risques de l'internet	Assistante sociale scolaire	Association CALYSTO	296
Emile Zola KINGERSHEIM	Vivre ensemble	Professeur de SVT	- Association Arc en Ciel - Mouvement français pour le Planning Familial	670
Bourtzwiller MULHOUSE	La médiation par les pairs	CPE	- Association Génération Médiateurs	1 900
Rémy Faesch THANN	des délégués mieux formés pour mieux vivre au collège	Principale et CPE	Elu (Conseiller Général)	152

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer un crédit global de 3 314 € pour les cinq projets présentés,
- de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs des projets :
 - 296 € au collège de Hegenheim
 - 296 € au collège G. de Nerval de Huningue
 - 670 € au collège E. Zola de Kingersheim
 - 1 900 € au collège Bourtzwiller de Mulhouse
 - 152 € au collège R. Faesch de Thann.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'h' and 'n' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 8 février 2008**

Porteur	Collège de HÉGENHEIM
Intitulé	« Enjeux et risques de l'Internet »
Objectifs de l'action	<p>A l'issue d'un questionnaire proposé aux élèves sur leurs habitudes de vie, l'équipe éducative du collège a constaté qu'ils passaient un nombre important d'heures devant l'écran de leur ordinateur.</p> <p>Par ailleurs, il semble que les blogs soient fréquemment utilisés pour véhiculer des propos diffamatoires contre les adultes et les élèves de l'établissement, ce qui envenime parfois le climat scolaire.</p> <p>Pour remédier à cet état de fait, le collège propose de mener, auprès des élèves, une action qui vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un rappel à la loi, - à aiguïser leur sens critique, - à les sensibiliser aux risques d'Internet, au niveau pénal, sanitaire,..., - à les sensibiliser aux risques d'être victimes de la prédation pornographique. <p>Il s'agit, au final, d'apprendre aux élèves à se défendre et à se prémunir contre d'éventuels prédateurs sexuels et leur inculquer le respect des personnes, dans leurs blogs.</p> <p>A l'attention des adultes (parents et enseignants), il s'agira d'expliquer comment accompagner les enfants sur Internet et les sensibiliser aux moyens de se prémunir des risques d'Internet.</p>
Contenu de l'action	Un animateur de l'association CALYSTO interviendra auprès de groupes restreints d'élèves (une heure par groupe, en journée) et fera également, en fin de journée, une intervention à l'attention des adultes (parents et enseignants).
Intervenants directs, acteurs du projet	L'Assistante Sociale scolaire, l'Infirmière et la Conseillère Principale d'Education seront responsables du projet.
Durée de l'action	L'action se déroulera, sur une journée, au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 2007-2008.
Public	182 élèves de classes de cinquièmes bénéficieront de cette information.
Partenaires	Les séances d'information seront animées par un intervenant de l'association CALYSTO (Agence qui concentre son activité dans la maîtrise des enjeux liés aux usages de l'Internet et aux Technologies de l'Information et de la Communication).
Budget Prévisionnel	Le coût du projet s'élève à 296 € et correspond aux frais d'intervention de l'animateur de l'association CALYSTO. Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 296 €.

Conclusions, avis de la Cellule Technique, réunie le 7 décembre 2007 :

Avis favorable pour un montant de 296 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 8 février 2008

Porteur	Collège Gérard de Nerval - HUNINGUE
Intitulé	« Enjeux et risques de l'Internet »
Objectifs de l'action	<p>En juin 2007, une collégienne a été victime de dénigrement et harcèlement de la part de camarades, par le biais de blogs, ce qui a entraîné chez elle un profond mal être nécessitant l'intervention du Service Social des élèves et de l'association SEPIA.</p> <p>L'équipe éducative constate, également, que l'utilisation d'Internet, et plus particulièrement du chat, des blogs et des MNS, est chronophage et qu'il captive de nombreux élèves au point d'imputer leur temps de repos, générant ainsi des difficultés de concentration, nuisant aux résultats et amenant certains élèves à se désinvestir du travail scolaire, voire de s'en détacher.</p> <p>La navigation sur Internet peut, par ailleurs, exposer au risque des mauvaises rencontres avec des « prédateurs » (consultation de sites à risque pornographique, ...).</p> <p>Le projet sera mené :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en direction des élèves, afin d'éveiller leur curiosité au-delà du ludique, d'aiguiser leur sens critique, de les sensibiliser aux risques et de les rendre plus responsables, - en direction des parents, afin de les sensibiliser aux usages que font leurs enfants d'Internet (et aux dangers encourus) et les encourager à sécuriser leur ordinateur en leur procurant conseils et astuces.
Contenu de l'action	<p>L'action consiste à informer les élèves sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'orientation de leurs recherches sur Internet : les sites utiles, les sites choquants (racistes, violents,...) - les blogs (le droit à l'image, la diffamation, la question de l'anonymat), - les jeux (du divertissement à l'addiction potentielle). <p>Cette action est prévue à raison de 4 à 5 séances d'une heure, en journée, animées par un intervenant de l'association CALYSTO.</p> <p>Une séance, en soirée, est également prévue, en direction des parents.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	L'Assistante Sociale scolaire est responsable du projet et devrait être accompagnée dans cette démarche par des membres de l'équipe éducative (enseignants).
Durée de l'action	L'action est prévue sur une journée (et une soirée) au cours du mois de février 2008.
Public	Six classes de 5 ^{èmes} (soit 140 élèves) seront concernées par l'action.
Partenaires	Les séances d'information seront animées par un intervenant de l'association CALYSTO (Agence qui concentre son activité dans la maîtrise des enjeux liés aux usages de l'Internet et aux Technologies de l'Information et de la Communication).
Budget Prévisionnel	<p>Le coût du projet s'élève à 296 € et correspond aux frais d'intervention de l'animateur de l'association CALYSTO.</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 296 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique, réunie le 7 décembre 2007 :

Avis favorable pour un montant de 296 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 8 février 2008

Porteur	Collège Emile Zola - KINGERSHEIM
Intitulé	« Vivre ensemble »
Objectifs de l'action	<p>Partant des constats que les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tiennent souvent des propos crus et violents, - ont en tête des clichés liés à la pornographie, - ignorent que « dire non » fait partie des choix possibles, - n'ont, de la femme, qu'une représentation de « femme objet », <p>l'équipe éducative a envisagé de mener une action qui permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'apprendre aux élèves à améliorer les relations et les processus de communication, dans le respect, entre filles et garçons, - de prévenir les comportements à risques, - d'apprendre la tolérance et le respect de soi et des autres, en renforçant les liens sociaux et le dialogue, - de développer un esprit critique et le sens des responsabilités, - de contribuer à l'épanouissement personnel.
Contenu de l'action	<p>Ce projet sera mené sous forme de matinées de Théâtre-Forum, sur les thèmes des préjugés et de la gestion des conflits.</p> <p>Le Mouvement Français pour le Planning Familial interviendra également sur le thème des images violentes véhiculées par la pornographie, sur la violence des propos,...</p> <p>Une réflexion sera menée, entre enseignants et élèves, autour du règlement intérieur du collège et devrait amener des propositions et suggestions.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	Deux enseignants, la responsable du CDI et l'Assistante Sociale scolaire encadreront les élèves durant les temps d'interventions et d'information animés par des partenaires extérieurs.
Durée de l'action	Le projet devrait se dérouler au cours des mois d'avril et mai 2008.
Public	Une classe de 4 ^{ème} (10 filles et 14 garçons) sera concernée par l'action Théâtre Forum et deux classes de 4 ^{ème} participeront aux informations du Planning Familial.
Partenaires	<p>Pour la réalisation de l'action, le collège fait appel à des intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'association Arc en Ciel, pour organiser et gérer les débats au cours des matinées de Théâtre Forum, - du Mouvement Français pour le Planning Familial.
Budget Prévisionnel	<p>Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 670 €, correspondant au coût des interventions de l'association Arc en Ciel.</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 670 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique, réunie le 7 décembre 2007 :

Avis favorable pour un montant de 670 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 8 février 2008

Porteur	Collège de Bourtzwiller - MULHOUSE
Intitulé	« La médiation par les pairs »
Objectifs de l'action	<p>Ce collège est situé au cœur du quartier de Bourtzwiller, à Mulhouse. Classé établissement sensible et faisant partie du réseau Ambition Réussite, il accueille 520 élèves (SEGPA incluse). L'homogénéité sociale y est patente avec 75,3 % de catégories défavorisées, un taux élevé d'absentéisme (environ 12 %) et des problèmes de comportement récurrents (bagarres, menaces, insultes entre élèves et vis à vis des adultes de l'établissement).</p> <p>Le dispositif de médiation par les pairs vise à régler les petits conflits entre élèves. Son originalité réside dans la prise en charge, par les collégiens eux-mêmes, des conflits dont ils sont les auteurs ou les victimes, les faits graves restant du ressort des adultes.</p> <p>Cependant, l'objectif de ce projet n'est pas seulement la gestion des conflits. Il est avant tout pédagogique. Il vise à l'apprentissage de la prise en compte de la parole d'autrui comme de l'accession au statut de sujet parlant, de la sociabilité comme de la citoyenneté.</p> <p>S'écarter de la sanction, il ouvre une voie vers la responsabilisation des élèves et leur offre un lieu d'écoute et de parole, un espace de dialogue organisé et régulé.</p>
Contenu de l'action	<p>Dans un premier temps, une formation des éducateurs à la gestion des conflits et à la médiation par les pairs sera faite par « Génération Médiateurs » au sein du collège. Puis ce sera au tour des éducateurs de former les élèves. Les éducateurs passent exactement par les mêmes étapes que celles qu'ils feront franchir à leurs élèves. Une fois leur formation terminée, les élèves agiront sur le terrain.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	Neuf membres de l'équipe éducative se sont investis dans la mise en œuvre du projet (<i>deux CPE, sept professeurs d'EPS, de français, d'allemand et de physique</i>).
Durée de l'action	L'action devrait démarrer dès que possible. Les formations des adultes et des élèves auront lieu durant l'année scolaire 2007-2008 et les élèves médiateurs entreront en action dès leur formation terminée.
Public	Le choix s'oriente vers les élèves de 6èmes et de 5èmes (une quinzaine de jeunes). En effet, le but est d'enraciner la pratique de la médiation dans le collège et de permettre la maturation de médiateurs experts au fil des ans.
Partenaires	L'association « Génération Médiateurs » assurera la formation à la médiation auprès des enseignants, puis des élèves.
Budget Prévisionnel	<p>Le coût du projet s'élève à 1 930 € et correspond aux frais d'intervention de l'association « Génération Médiateurs » (1 680 € pour 21 heures) et aux frais de déplacements de l'intervenant (250 €).</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 930 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique, réunie le 7 décembre 2007 :

Avis favorable pour un montant de 1 900 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 8 février 2008

Porteur	Collège Rémy Faesch - THANN
Intitulé	« Des délégués mieux formés pour mieux vivre au collège... »
Objectifs de l'action	<p>La population du collège, autrefois favorisée, a beaucoup évolué. Les incivilités et les petites violences se banalisent. L'équipe éducative se doit d'être plus vigilante pour conserver un climat serein, propice aux études. Dans le cadre du CESC, il semble aujourd'hui important d'impliquer davantage les élèves délégués pour maintenir un climat calme, en leur donnant des outils pour ce faire.</p> <p>En cas de conflits anodins, le rôle des délégués auprès des autres élèves est, pour l'heure, limité. L'action, en direction de ces élèves, tendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à valoriser leur fonction, - à les responsabiliser davantage, - à leur donner des outils adaptés pour communiquer et savoir réagir en cas de conflits. <p>Cette formation devrait permettre, :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure implication des délégués, au quotidien, pour régler les petits conflits, - un rôle plus important des délégués, qui pourraient prendre des initiatives, proposer des projets, - de concourir à un mieux vivre ensemble.
Contenu de l'action	<p>Au cours de cette action, sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une présentation, par Monsieur Michel HABIB (Conseiller Général), de sa fonction d'élu dans un autre domaine (sa fonction, ses responsabilités, son travail au quotidien, les qualités pour être un élu efficace), - des exercices de prise de parole en groupe, - des jeux de rôle (animation d'un groupe), - des études de cas (situations problématiques au quotidien).
Intervenants directs, acteurs du projet	<p>La Principale, la CPE, deux enseignants, l'Assistante Sociale scolaire encadreront les élèves durant la formation.</p> <p>Un élu local fera une intervention durant l'action.</p>
Durée de l'action	Le projet sera mené tout au long de l'année scolaire 2007-2008.
Public	Tous les délégués élèves seront concernés par cette action.
Partenaires	Le Cercle Saint-Thiébaud de Thann hébergera les élèves durant la formation et mettra à leur disposition une cuisine où ils prépareront les repas, sous la houlette d'une mère d'élève.
Budget Prévisionnel	<p>Le coût du projet s'élève à 152 €, correspondant aux frais de repas.</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 152 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique, réunie le 7 décembre 2007 :

Avis favorable pour un montant de 152 €.

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 08 FÉVRIER 2008

Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2008

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04275	COLLEGE BOURTZWILLER - MULHOUSE Finant de l'action " La médiation par les pairs"	1 900,00
FVS04274	COLLEGE DE HEGENHEIM Financement de l'action "Enjeux et risques de l'internet"	296,00
FVS04271	COLLEGE EMILE ZOLA - KINGERSHEIM Financement de l'action "vivre ensemble"	670,00
FVS04272	COLLEGE GERARD DE NERVAL - VILLAGE-NEUF Financement de l'action "Enjeux et risques de l'internet"	296,00
FVS04273	COLLEGE REMY FAESCH - THANN Financement de l'action "Des délégués mieux formés pour mieux vivre au collège"	152,00
Total		3 314,00